

ENJEU SÉCURITÉ - La justice *antifa* de M Darmanin, se disant "homme de droite"

EXCLUSIF - Récemment, une des grandes cours d'appel françaises monte un colloque sur "la radicalisation et le terrorisme"... Interviennent, des experts des services officiels, bien... une sociologue (aïe). Lors de la matinée, le temps passé à analyser les divers dangers et menaces étonne des magistrats présents : islamisme, salafisme et djihadisme, une petite demi-heure... ultragauche, anarchistes, antifa, écolo-activistes, cinq maigres minutes... Enfin, une heure et demie sur l'ultradroite, sa posture anti-immigration... le masculinisme... Le suprématisme blanc... le souverainisme, etc. Tout cela, dans les plus grands détails et présenté comme danger majeur.

Parmi les magistrats présents, certains cherchent à comprendre... Combien de militants dans chacune des catégories survolées, effleurées ou matraquées aux auditeurs... Le niveau du danger... Y a-t-il des faits ? Des chiffres et précisions ? Non : les experts orateurs refusent de donner tout chiffrage ou fait concret... C'est trop secret sans doute...

Mais n'y a-t-il pas, actifs en France - Ô combien - des propagandistes de la violence armée, voire de la terreur, appelant ouvertement à soutenir des groupes clairement définis comme terroristes par des instances internationales majeures (Hezbollah, FPLP, Hamas...) ... Ou bien, appelant à l'action directe au nom de l'écologie radicale ? Des propagateurs enflammés de la parole antisémite (infraction figurant au code pénal) ... Oui mais non... On ne peut s'intéresser à eux (disent les orateurs) car ce sont des universitaires, jouissant de la liberté d'expression...

Bref, sous M. Darmanin, la conception officielle de ce qu'est le terrorisme est celle de l'aile gauche de LFI. Pas si étrange que ça, au fond, quand on voit qui s'est désisté pour l'intéressé et l'a fait élire, aux législatives de 2024.

Or qu'en est-il dans les faits de la menace terroriste, non pour la France seule, qui n'a plus vraiment de frontières, mais à l'échelle de toute l'Union européenne ? Lisons le rapport de juin 2025 d'Europol consacré au terrorisme, l'une de ses missions majeures. Y figure un tableau d'une pleine page (ci-après, en annexe) consacré (je cite) aux "Attentats terroristes (réussis, ratés ou déjoués) par type de terrorisme, pour les années 2022, 2023 et 2024" ; source de ces données, les États-membres de l'UE - dont bien sûr, la France. Pour le cumul de ces trois dernières années complètes (une seule risquant d'être atypique) :

- attentats islamistes : 44,
- Ultragauche et anarchistes : 71,
- Nationalistes-séparatistes : 74,
- Autres (?) : 10,
- Extrême et ultra-droite : 7 [Pour 2024 : *un seul* attentat attribué].

Notons que si le terrorisme d'extrême-ultradroite est infinitésimal - en trois ans, 7 attentats sur 206 (pas même 3,4% du total...) - les arrestations d'actives de cette droite dure, elles, abondent : 118 individus arrêtés pour 7 attentats. Tout l'inverse pour l'ultragauche et anars : 61 interpellés pour 71 actes... pas même un par attentat...

Donc, M. Darmanin *regnante*, la purement idéologique posture antifa du ministère de la justice ne repose sur nulle base concrète ; mais simplement, sur la détestation militante des néo-libéraux de son acabit pour la droite nationale.

Pendant ce temps-là, qu'advient-il de la justice, donc de la magistrature ? Lisons (dans *le Figaro* du 25 octobre), le cri d'alarme de M. Peiman Ghaleh-Marzban, président du tribunal judiciaire de Paris : il se lamente du manque des moyens dont il dispose, notamment pour les juridictions criminelles ; il espère - mais y croit-il ? - que le budget de la justice sera la "question centrale" et "l'enjeu national" de 2026.

Ce président déplore l'incapacité dans laquelle il est de composer ses cours d'assises et cours criminelles. Sur ce sujet majeur, s'inquiète-t-il "nous avons devant nous un mur : engorgement des tribunaux... allongement des délais de jugement... Nombre d'affaires en hausse constante". Pour la seule ville de Paris, les juges faisant fonction d'assesseurs à l'audience, comptés en jour et unités de magistrats, étaient 2 400 en 2024 ; il en faudra 3 400 en 2026. De là, un choix cornélien pour le tribunal judiciaire de Paris - et bien sûr, pour nombre d'autres : soit juger des criminels aux assises, soit juger les affaires familiales et autres "petits" dossiers.

Quant à la police nationale (*Actu17*, 21/10/2025), "elle s'effondre", dit le patron du grand syndicat de police Alliance... Manque de moyens, épuisement des policiers...

Ainsi, devant nous, une justice rendue au petit bonheur, réduite à boucher des trous, ici ou là. Et, autour de M. Macron, une caste dirigeante érigeant le "masculinisme" - dont on cherche en vain pourquoi et comment il serait plus dangereux ou stupide que le féminisme - au rang de menace majeure - rayon radicalisation et terrorisme, même.

Plus il décline, plus le spectre de la chute de Byzance vient tourmenter M. Macron et ce qui subsiste de sa cour : au printemps de 1453, à Constantinople, le sexe des anges, à Paris, à l'automne 2025, le masculinisme. ■

.../.

275 individuals arrested for terrorism-related charges were EU citizens and 174 were non-EU citizens. Out of the total, 22 arrestees had both EU and non-EU citizenship.¹⁶

Terrorist attacks (completed, failed, foiled) and arrests for terrorist offences in the EU per type of terrorism, 2022-2024 (Source: EU Member States' contributions)

